

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière : Décisions
budgétaires

**OBJET :
DECISION
MODIFICATIVE
N°1 – BUDGET
EAU**

Séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, M. SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie,

Formant la majorité des Membres en exercices,

Procurations :

M. DEMANGEOT François donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. GRIMAUD Gérard donne procuration à GRIMAUD Bernard,
M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,
M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

Absente :

Mme RUIZ Patricia

Secrétaire : Mme Sarah EL KHAZ,

Dans le cadre du réaménagement de sa dette, la Ville propose la restructuration d'un emprunt du Crédit Agricole,

M. le Maire propose les virements de crédits suivants :

BP avant DM n°1 = 1 379 387 €

Section de fonctionnement

Dépenses

Nat. 6688 – Indemnité réamgt dette	+ 26 105 €
Nat. 6862 – Dot.aux amort. Des charges financières	+ 5 221 €
Nat 604 – Prestations de services	- 5 221 €

Recettes

Nat. 796 – Transferts de charges	+ 26 105 €
----------------------------------	------------

Section d'investissement

Dépenses

Nat. 166 – Refinancement de dette	+ 128 600 €
Nat 4817 – Pénalités de renégo.dette	+ 26 105 €
Nat 21 531 – Tvx Réseaux EP	- 20 884 €

Recettes

Nat. 166 – Refinancement de dette
Nat 4817 – Pénalités de renégoc.dette

+ 128 600 €
+ 5 221 €

BP après DM n°1 = 1 539 313 €

Vu la Commission des Finances en date du 06 juillet 2016,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les virements de crédits proposés ci-dessus.

PREND NOTE que l'indemnité de renégociation de 26 105 € sera amortie sur 5 ans.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

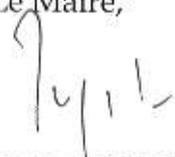
CASTELNAUDARY, le 11 juillet 2016.

Ampliation faite le :
15 JUIL. 2016
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
13 JUIL. 2016
Par publication le :
18 JUIL. 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 13/07/2016
N°011-211100763-20160711-2016-201-DE